

Discrimination positiveplus Blanc que blanc

publié le 30/04/2011, vu 2058 fois, Auteur : Legavox - Droit et justice

L'histoire, c'est une réunion qui s'est tenue le 8 novembre 2010. Tout le gratin du foot, mais ne plus un micro placé là par une qui n'était plus des amis. La Direction technique nationale (DTN) explique savamment qu'il faut trier les gamins dès l'âge de 12-13ans selon leur origine.

Le foot est merveilleux. En deux ans nous avons eu tout eu.

Des salaires de malade, des primes pour jean foutre, des trafics d'argents sur les joueurs devenus des choses, la construction de stades défigurant l'urbanisme des villes, un capitaine qualifiant son équipe par un but de la main, des hordes des cinglés violents, des supporters racistes poussant des cris de singes, des anniversaires de rêves avec des prostituées mineures, les élus qui s'armusent dans les vestiaires, le pays qui s'arrête car des joueurs ont refusé deux heures d'entrainement, la Fédération qui invente le licenciement pour faute grave après le délai légal de deux mois... pour mieux perdre, et négocier gentiment.

Il nous manquait la sélection raciale des beaux jeunes gens. C'est fait.

Là, on va rire. Car, après avoir à contre cœur licencié Raymond-la-Science parce qu'il a lu un communiqué des joueurs (Si les joueurs font des communiqués, on est cuit), on va maintenant licencier tous les lascars présents à la réunion du 8 novembre, pour eugénisme racial.

Pour aider nos futurs démissionnaires à rédiger leurs communiqués de protestation, je me permets de leur adresser, à ces enfoirés, une référence réglementaire fort pertinente, à savoir l'arrêté du 10 novembre 1942 du commissaire aux questions juives créant une commission scientifique pour l'étude des questions de biologie raciale, signé par Darquier de Pellepoix.

Cette commission est devenue le 23 novembre 1042 l'Institut d'Anthropolo-Sociologie, et son président était Claude Vacher de Lapouge, le fils de Georges Vacher de Lapouge, le théoricien du racisme. Dans la foulée, furent créés deux organismes satellites : en direction de l'opinion, l'Union française pour la défense de la race, le 6 janvier 1943, et à destination de l'élite, l'Institut d'études des questions juives et ethno-raciales, dirigé par l'universitaire George Montandon, expertethnoracial auprès du CGQJ le 26 mars 1943. La Direction technique nationale trouverait à coup sur dans les archives de bons arguments.

Bref, de grands humanistes incompris vont se retrouver chomdus. On va coller sous le nez de ces gros nazes leurs belles déclarations sur les valeurs du sport.

Publié sur Actualités du droit (http://lesactualitesdudroit.20minutes-blogs.fr/archive/2011/04/30/trop-de-noirs-et-de-gris-chez-les-bleus.html).